

PROCOLE SANITAIRE A DESTINATION DES FAMILLES

L'ACCUEIL DES FAMILLES

- + Toutes les familles doivent signaler pour eux ou leurs proches des symptômes et/ou des risques de contamination. Dans ce cas, l'accès à nos établissements sera refusé pendant 14 jours
- + Respecter le marquage au sol, le sens de circulation et la distanciation minimale de 2 mètres
- + Il est demandé à chaque parent de venir avec son propre masque.
- + Se laver les mains avec du gel hydroalcoolique mis à disposition, à l'entrée et à la sortie de la crèche
- + Une seule famille et un seul parent par famille à la fois dans le hall d'accueil. En cas de parent déjà présent dans le hall, vous devrez patienter dehors selon le marquage au sol. Un agent référent viendra accueillir votre enfant équipé d'une sur blouse et d'un masque.
- + L'entrée au-delà du hall d'accueil est interdite aux familles
- + Les familles devront respecter les gestes barrières : pas d'accolade, distanciation avec le professionnel, éternuement dans le coude
- + Prise de la température de l'enfant à son arrivée, si supérieure à 38° et/ou toux, l'enfant ne sera pas accueilli
- + Les transmissions seront très brèves afin de limiter les contacts. Elles vous seront données dans le cahier de liaison de votre enfant.
- + En cas de toux ou de fièvre, l'enfant ne pourra pas être accueilli
- + Limiter l'apport de matériel de l'extérieur, pas de jeux, une ou deux tenues de rechange qui resteront dans le casier de l'enfant et le doudou
- + Se munir d'un stylo personnel en cas de besoin

L'ACCUEIL DES ENFANTS

- ✚ L'accueil des enfants est limité à 10 par section, soit 20 enfants à la crèche
- ✚ Limiter le contact entre les enfants
- ✚ Dès leur arrivée, le professionnel d'accueil procède au lavage des mains de l'enfant puis 4 fois dans la journée environ (avant/après activités, repas, change), de façon ludique, au savon (pas de SHA)
- ✚ Surveiller la température des enfants dès que cela vous semblera nécessaire, en dehors de la prise de température à l'arrivée à la crèche
- ✚ Les enfants seront répartis par groupe de 10 sur l'ensemble des espaces de la crèche (intérieur et extérieur)
- ✚ Les enfants mangeront ensemble par groupe de 5, en respectant la distanciation minimale d'1M entre eux. Un marquage « ludique » sur les tables sera indiqué et le bon nombre de chaise sera installé. Quand le temps le permettra, les enfants mangeront dehors par groupe de 10.
- ✚ La sieste : nous installerons le dortoir en respectant 1M minimum entre chaque lit, chaque enfant aura des draps nominatifs qui seront lavés tous les deux jours. Les doudous et tétines resteront à la crèche
- ✚ Pour les changes et l'utilisation des sanitaires, seul un enfant avec un agent en même temps dans les salles de change
- ✚ Utiliser des jeux et jouets lessivables et rangés par caisses pour faciliter leur nettoyage après chaque usage
- ✚ Retirer les jeux en tissus et en bois (pas facilement nettoyable)
- ✚ Limiter les jeux en accès libre
- ✚ Organisation d'un roulement de caisses de jeux en suivant une répartition fonction des âges, type de jeux, code couleur ou étiquetage facilement nettoyable pour l'identification du propre et du sale, lieu de stockage défini, respect du circuit propre/sale
- ✚ Pas d'atelier multipliant les contacts type jeux de balles, pâte à modeler ...

LES PROFESSIONNELS

- ✚ Solliciter Dr Andral ou Madame Hazotte en cas de besoin
- ✚ Vigilance quant aux stocks de matériel (masques, gants, SHA...)
- ✚ Masques en tissu fournis par la crèche, 2 par agents, lavables à la crèche
- ✚ Laver ses mains en arrivant dans la structure, avant et après chaque changement de vêtement, après chaque geste sale, avant chaque geste propre
- ✚ Prise de la température en arrivant au vestiaire
- ✚ Le port de gants n'empêche pas les lavages de mains réguliers, avant et après
- ✚ Respecter les gestes barrières de base entre professionnels et avec les familles
- ✚ Limiter les accolades avec les enfants
- ✚ Utiliser un stylo personnel pour chaque agent et identifier le

- ✚ Eviter les contacts extérieurs pendant la pause
- ✚ 2 agents maximum en même temps dans la salle de pause

Tenue :

- ✚ Accéder au vestiaire à tour de rôle, un agent à la fois
- ✚ Mettre la sur blouse et le masques fournis ainsi que des gants
- ✚ La sur blouse et le masque seront lavés à la crèche, cycle à 60°, tous les jours (3 sur blouses et 2 masques fournis par agent)
- ✚ Respecter le circuit linge propre/linge sale
- ✚ Porter le masque le plus souvent possible, principalement au moment des changes des enfants
- ✚ Porter les gants le plus souvent possible, principalement au moment des changes
- ✚ Même tenue pour l'agent polyvalent (sur blouse spéciale hygiène et sur blouse spéciale repas), sa tenue ne sera pas mélangée à ses vêtements personnels

Pratiques professionnelles :

- ✚ Respecter scrupuleusement le lavage des mains, avant chaque geste propre et après chaque geste sale et autant que nécessaire
- ✚ Eviter au maximum le changement de professionnel entre les sections
- ✚ Prioriser les tâches de désinfection
- ✚ Un seul temps de préparation par jour pour tous les biberons
- ✚ Utiliser des gants jetables si besoin pour les changes, les repas et l'entretien des locaux
- ✚ Toutes les animations, intervenants extérieurs, sorties et accueil de stagiaires sont interdits. La piscine n'ouvrira pas cette année.
- ✚ Chaque section garde ses jeux et jouets
- ✚ Pas de regroupement
- ✚ Toute la nourriture non consommée doit être jetée chaque jour
- ✚ Pas de réalisation d'exercice d'évacuation pendant cette période de reprise

LES PROCEDURES DE NETTOYAGE ET D'HYGIENE

- **Suivre les feuilles de traçabilité de l'entretien de la structure : qui, où, quand, comment**
- **Veiller au suivi du plan de nettoyage, horodater et signer lors de chaque intervention de nettoyage**

Les locaux :

- ✚ Les sols des pièces avec enfants : deux fois par jour avec des lavettes humides, pas d'aspirateur ni de balai
- ✚ Les sols des pièces sans enfants ; une fois par jour avec des lavettes humides, pas d'aspirateur ni de balai
- ✚ Le produit de nettoyage est un virucide NF EN 14476

La vaisselle :

- ✚ Après chaque usage dans le lave-vaisselle sur un cycle à 60°

Le mobilier :

- ✚ Les paillasses dans le hall d'accueil : après chaque usage
- ✚ Les tables et les chaises des enfants : avant et après chaque usage pour le repas et les activités
- ✚ Les tapis : deux fois par jour
- ✚ Le bureau, chaises adultes, meubles de transmission, meubles de rangement en section : 1 fois par jour

Les jeux et jouets :

- ✚ Laver les jouets 2x/jour au lave-vaisselle ou tremper dans un détergent compatible avec les jouets (normes fabricant) puis rincer et sécher
- ✚ Les jouets non immergeables sont lavés 2x/jour, essuyage avec lingette à usage unique ou chiffon lavable (à 60° minimum) imprégné d'une solution de détergent compatible puis rincer et sécher
- ✚ Attention particulière portée aux transats
- ✚ Les jeux et jouets en tissus et en bois sont à retirer
- ✚ Les jouets portés à la bouche par les enfants seront nettoyés autant de fois que possible
- ✚ Jeux extérieurs : 1 fois par jour

Les vitres à hauteur d'enfant :

- ✚ 1 fois par jour

Les sanitaires :

- ✚ Pour les adultes : nettoyés et désinfectés deux fois par jour (robinet, chasse d'eau...)
- ✚ Pour les enfants : pots, WC, plans et tables à langer : avant et après chaque passage

Linge :

- ✚ Les laver deux fois par semaine
- ✚ Laver les doudous tous les deux jours
- ✚ Gants de toilette, serviettes et bavoirs seront lavés à chaque utilisation

Attentions particulières :

- + Nettoyage quotidien des surfaces lavables en insistant sur les poignées de porte, interrupteurs, téléphone, interphone digicode, sonnette, poste de musique, appareil photo ...

La qualité de l'air :

- + Aérer 4 fois par jour les pièces durant 10 minutes
- + L'usage des climatisations est interdit sauf en cas d'épisodes caniculaires

Lingerie :

- + Prévoir un bac spécifique pour les vêtements de travail et l'identifier
- + Maintenir fermées toutes les poubelles et tous contenants de linge sale
- + Le transport du linge est assuré par l'agent polyvalent, muni de sa tenue (gants, sur blouse, masque), avec le chariot prévu à cet effet
- + Le linge est immédiatement déposé dans la machine à laver
- + Se laver les mains avant et après chaque manipulation de linge sale
- + Les poignées et boutons des machines à laver et sécher le linge seront désinfectées après chaque utilisation

Les déchets :

- + Evacuer les déchets régulièrement dans la journée
- + Nettoyer les poubelles quotidiennement
- + Nettoyer les poignées des poubelles une fois sorties sur la rue

LES PROCEDURES SPECIFIQUES (ADAPTATION, PMI, VISITE) AU SEIN DES ESPACES D'ENFANTS

- + Adaptation : dans la mesure du possible, l'adaptation se fera dans une section sans enfant ou en se tenant à l'écart du groupe d'enfants. Elle sera réduite à 5 jours. Le parent devra porter une sur blouse, des sur chaussures, un masque et des gants
- + D'une manière générale, toutes les mesures barrières devront être respectées et appliquées.
- + Les visites se feront avec l'accord de la Directrice et uniquement en cas de nécessité.

CONCERNANT LES LIVRAISONS DES REPAS

Pour simplifier et rationaliser nos fonctionnements respectifs, voici l'organisation prévue par API Restauration :

- + Conditionnement en barquettes multi-portion jetables.
- + Les livraisons se feront généralement pour 2 jours
- + Les éventuels ajustements ne pourront donc se faire que :
 - le vendredi de la semaine précédente avant 10 heures pour les repas des lundi et mardi
 - le lundi avant 10 heures pour les repas des mercredi, jeudi et vendredi.

Pour prévenir la propagation du Covid-19, nous vous garantissons l'application stricte par nos livreurs de procédures renforcées, essentielles en cette période de reprise.

Afin d'éviter que nos équipes ne croisent et ne rentrent en contact avec les vôtres, nos livraisons se feront exclusivement sur des horaires décalés (de nuit ou très tôt le matin), et ce, jusqu'à la fin de l'année scolaire. Pour les structures sur lesquelles ce fonctionnement ne serait pas encore en vigueur, nos services se rapprocheront de vous pour récupérer les codes d'accès et les clés contre décharge.

Il sera demandé à l'agent polyvalent de respecter scrupuleusement la méthode HACCP dans la distribution des repas qui seront livrés.

SURVEILLANCE DE L'ETAT DE SANTE

Surveillance état de santé des enfants durant l'accueil :

- + Etre attentif au moindre symptôme, les signes évocateurs du COVID-19 sont :
 - Fièvre supérieure à 38° ou état fébrile
 - Toux
 - Respiration rapide
 - Courbatures, état grippal
 - Sensation de perte de goût ou odorat

S'il s'agit de l'enfant accueilli :

- + Isoler l'enfant avec un professionnel
- + Lui donner du doliprane si fièvre supérieure à 38.5°
- + Prévenir les parents et leur demander de venir récupérer leur enfant
- + Prévenir Dr Andral ou Dr Saute (PMI)
- + Suivre les consignes du médecin
- + Remplir la fiche de suivi individuelle

S'il s'agit d'un enfant qui présente de la fièvre ou de la toux à l'arrivée :

- + L'enfant doit repartir avec son parent et prendre contact avec son médecin
- + Si le diagnostic posé est celui du Covid, l'enfant sera exclu jusqu'à sa guérison et 14 jours minimum

S'il s'agit d'un parent :

- + Le médecin qui suit le parent aura donné les consignes pour l'ensemble de la famille et l'enfant ne sera pas accueilli durant 14 jours

S'il s'agit d'un agent de la crèche :

- + S'il tombe malade à son domicile, il ne doit pas se rendre à son travail et consulter son médecin traitant
- + S'il tombe malade durant son travail, il doit impérativement le signaler à la directrice ou à la continuité de direction et devra regagner son domicile